

M. Pascal ETIENNE
Rue Alfred Defuisseaux 17

4630 SOUMAGNE

V/Réf :

N/Réf :

Agent traitant : Jérôme VANDERMAES
04/377 97 47
jerome.vandermaes@soumagne.be

Objet : Votre demande de documents communaux

Monsieur ETIENNE,

Nous accusons réception de votre courriel du 4 novembre 2019 par lequel vous sollicitez divers documents communaux.

Comme vous le demandez, les documents relatifs au budget communal seront consultables sur le site Internet de la Commune, dès qu'ils auront été approuvés par l'autorité de tutelle.

Au sujet des procès-verbaux du Collège communal, ses réunions ne sont pas publiques (article L1123-20 du CDLD) et dès lors, les documents ne sont pas consultables par les habitants de la Commune. Seuls les membres du Conseil communal disposent d'un droit de regard sur les décisions et les procès-verbaux du Collège communal. Néanmoins, le site Internet communal reprend la liste de l'ensemble des décisions de cet organe, de manière synthétique et anonyme. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Enfin, nous vous suggérons de prendre contact avec le CPAS pour les documents qui concernent son budget 2020.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur ETIENNE, l'expression de notre meilleure considération.

Le Directeur général f.f.

J. VANDERMAES

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

B. HOUET

